L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 MAI 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI 20 MAI 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par O. Valeton, au coin des rues Commune et Cortes, une vacherie.

Un dernier mot sur les Bons à primes et les taxes.

Plusieurs de nos confrères ont jeté les hauts cris à cause de la baisse des Bons à primes. A leurs yeux, le sort de la ville, son crédit, son honneur même sont liés à la destinée de ces valeurs, de l'origine suspecte desquelles ils se gardent bien de parler. Il semble que tous les autres intérêts s'effacent devant celui des porteurs de ces Bons. C'est une manière de voir que nous ne pouvons partager.

En définitive de quoi s'agit-il? De huit millions de dollars de billets de loterie qui ont été reçus en échange de toute sorte de titres de dettes illégaux, frauduleux, suspects ou douteux, et que ceux qui les ont reçus se sont empressés de mettre dans la circulation pour s'en débarrasser. Ceux qui les ont achetés de première, de seconde ou de dixième main à 25, 30, 35 ou 38 cents à la piastre, ont tout simplement joué ou spéculé; ils n'ont pas entendu faire un placement sérieux et durable, car ils ne pouvaient ignorer que la légalité de ces bons était contestée ou mise en question. Ils ne peuvent plaider la bonne foi en fait, ni l'invoquer en droit, car la jurisprudence est contre eux (voir Marsh vs. Fulton Co, 10 Wall 676).

Les bons à primes valent actuellement de 27 à 28 cents à la piastre; au mois de septembre dernier ils étaient cotés à 24 à 25. A 25 cents, les huit millions de Bons à primes représentent une valeur de Deux millions de dollars. Voilà le grand intérêt auquel il faudrait tout sacrifier! A côté de cela l'intérêt de 25,000 contribuables doit disparaître, il ne s'agit que de 80 millions de propriétés foncières qui gagneraient vingt pour cent le jour où il serait certain que la taxe restera irrévocablement limitée à dix mills!

Ces considérations de fait ne doivent pas peser, nous le savons, dans la balance de la justice et nous ne les invoquons pas comme un argument à faire valoir devant la Cour Suprême, mais simplement pour montrer l'inanité des doléances que provoque la baisse des Bons à primes. Il peut y avoir quelques victimes innocentes de la loi de 1876, des gens qui, ayant de bons titres, les ont échangés contre les billets de loterie dits "Bons à primes"; ceux-là seront toujours à même de se faire rendre leurs anciens titres qui ont été soigneusement enliassés, et non détruits comme l'a dit le juge Monroe et comme l'a répété un de nos confrères.

Mais ce que l'on peut affirmer et ce qu'il est facile de vérifier, au moyen de la liste des échanges, c'est que les neuf dixièmes des Bons à primes ne représentent que des obligations émises en violation des prescriptions formelles de la loi de 1852 ou des billets de ville, papier monnaie illégal, ou des titres douteux de dette flottante, c'est que tous ces titres ne pouvaient constituer un contrat valable et que, lors de leur émission, aucune portion de la taxe n'avait été et ne pouvait être affectée à leur paiement.

La loi de 1876 a-elle pu valider des titres frauduleux et illégaux en les faisant échanger contre les titres nouveaux qui ne contiennent pas l'indication de la cause de l'obligation et qui, en la forme, tiennent du billet de loterie et du papier monnaie? Premier point à décider.

La loi de 1876 a-t-elle pu donner en garantie du paiement des Bons à primes cinq mills de taxes à prélever à l'avenir et restreindre ainsi l'exercice du droit gouvernemental de fixer le montant des taxes, droit qui appartient au souverain?

Nous n'avons rien à ajouter à la thèse que nous avons exposée sur ce point. Une législature n'a pas, selon nous, le pouvoir de disposer par un marché (*bargain away*, suivant l'expression de la décision récente de la cour suprême) d'un droit gouvernemental.

Mais, à un autre point de vue, la loi de 1876 a exercé ce pouvoir par une disposition clairement contraire à ce respect dû au contrat qu'on invoque actuellement pour les Bons à primes. Que représentent, en effet, ces cinq mills qu'elle a affectés au paiement des Bons à primes? Ils représentent la portion disponible de la taxe municipale qui était déjà affectée par la loi de 1852 au service des Bons consolidés et autres légalement émis. Ainsi, ce prétendu contrat contenu dans la clause affectant cinq mills de taxes aux Bons à primes, ne serait en lui-même que la violation flagrante d'un contrat antérieur!

La loi de 1876 disait, il est vrai, que les anciens Bons auraient leur part aux cinq mills au moyen de la conversion, mais les cours ont décidé, avec raison, que cette conversion n'était pas obligatoire mais optionnelle. La logique exige que les cours disent maintenant que cette loi n'a pas pu enlever aux anciens Bons non convertis la portion disponible de la taxe qui était leur gage spécial (en supposant que des taxes puissent être données en gage) pour transférer ce gage à des créanciers nouveaux, dont les titres avaient été émis en violation de la loi de 1852.

Les causes de nullité à opposer à cette loi de 1876 et le prétendu contrat en faveur des Bons à primes, abondent tellement que le sujet est inépuisable. Nous nous arrêterons là, cependant, croyant en avoir assez dit pour démontrer que ni cette loi ni ce soi-disant contrat, ne peuvent être invoqués pour obtenir des Cours un ordre qui contraindrait la ville à exercer un pouvoir qui lui est formellement interdit par l'article 209 de la Constitution.

La loi du revenu.—Nous avons publié dans le supplément de notre numéro de dimanche dernier la loi du revenu qui intéresse tout particulièrement les contribuables puisqu'elle contient tout ce qui a trait aux taxes, aux exemptions, etc. Nous engageons nos lecteurs à mettre cette loi de côté pour s'y référer en cas de besoin. Hier, un abonné est venu demander au bureau de l'*Abeille* si nous avions publié la loi relative aux biens exemptés de taxes. C'est précisément cette loi qui remplit deux colonnes du supplément de dimanche dernier.

Travaux a l'Asile de la Société Française.—On verra par un avis du secrétaire que des soumissions seront reçues chez le président jusqu'au 31 mai, pour des travaux de peinture et de blanchissage à faire à l'intérieur de l'Asile de la Société française.

L'EAU DE SUEZ supprime l'extraction des dents douloureuses et [illegible] des dents gâtées.

Mémoires des avocats dans l'affaire de la ville.—Nous avons reçu de M. J. Howard McCaleb, avocat de la ville, et de M. C. E. Schmidt, avocat intervenant à l'appui de l'appel de la ville dans l'affaire des Bons à primes, leurs mémoires respectifs. Ces deux mémoires sont rédigés avec une grande habileté et font valoir par d'excellentes raisons et en s'appuyant sur des autorités, divers moyens de nullité contre la loi de 1876 et le prétendu contrat avec les porteurs de Bons à primes. Nous remercions les auteurs de leur envoi.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Pas de crise en France.

Paris, 15 mai—La *République française* raille ce matin l'idée mise en avant par les journaux de l'opposition que les incidents de la séance de jeudi de la Chambre étaient sur le point de provoquer une crise ministérielle. Du ton général de l'article, nous pouvons inférer que le président Gambetta qui, par son tact et son énergie avait paré temporairement au danger, a déjà pu faire disparaître les divergences d'idées entre le ministère et le comité sur la loi des réunions publiques.

Paris, 15 mai—Malgré les efforts faits pour donner un caractère politique aux grèves dans le nord de la France, elles restent purement économiques et ne peuvent provoquer des craintes sérieuses.

Le retour du prince Orloff à Paris.

Londres, 15 mai.—On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Daily News* que le prince Orloff est parti pour Paris, où il va reprendre son poste d'ambassadeur.

Les grèves.

Paris, 16 mai—La grève à Tourcoing a pris fin, mais elle continue à Roubaix, où l'attitude des grévistes est menaçante, La garnison a été renforcée.

Une lettre de Carlotta Patti.

Paris, 15 mai.—Carlotta Patti a écrit de Melbourne au *Gaulois* pour démentir les histoires publiées ici sur elle et son mari, M. de Munck, pendant leur récente tournée aux Etats-Unis.

Courses de Chantilly.

Paris, 16 mai.—La course pour le prix français des chênes à Chantilly, a été gagnée par Versigny, Violette arrivant seconde et Flondria troisième.

Avis aux bouchers.—Nous appelons l'attention de messieurs les bouchers sur l'invitation qui leur est adressée à tous, sans distinction, d'assister à une réunion générale ce soir jeudi à sept heures rue St. Louis No 40 pour affaires de la plus haute importance.

Avis aux boulangers.—M. Oscar Garic, boulanger, donne avis à ses confrères en industrie qu'il vient d'obtenir l'agence de la vente de la "Riverdale Compressed Yeast" de Chicago, levain excellent et le plus convenable pour ce climat, et il le vend au No 18 de la rue des Français, où est le dépôt général.

Si vous voulez que vos lèvres soient toujours roses et ne se gercent jamais, il suffira de les humecter légèrement avec de l'EAU DE SUEZ (fil vert, pur).

Voyage rapide par la voie de Louisville.—Le train de la ligne de Mobile part régulièrement tous les jours de la Nouvelle-Orléans à 7 h. du matin, avec des **Pullman cars**, et va par Mobile et Montgomery, jusqu'à Louisville, sans changement de cars. Le train partant à 5 h. du soir a des **sleepers** de la N-Orléans jusqu'à Nashville, Louisville, Cincinnati et Columbus (Ohio) sans changement. Le train partant à 2 h. et demie de l'après-midi par la route de Jackson, a des **Pullman cars**, qui vont tout d'un trait, par la voie de Milan, et sans substitution, jusqu'à Louisville, Cincinnati et Columbus (Ohio). Les trains du soir par la route de Mobile et celle de Jackson ne changent de **sleepers** qu'une fois dans le trajet de la Nouvelle-Orléans aux principales villes de l'**Est**. Les trains des routes de Mobile et de Jackson partant le soir arrivent à New York, à 6 h. 45 m. du matin, le **cinquième matin après avoir quitté** la Nouvelle-Orléans. Ne manquez donc pas de prendre vos billets par la voie de Louisville sur le **Louisville and Great Southern Road**. Pour les billets et tous les renseignements nécessaires, s'adresser au bureau des billets, coin Camp et Commune, ou à GEORGE L. CROSS, Agent des Passagers dans le Sud pour le Louisville and Nashville Railroad.

GRANDE SEMAINE.—Grande distribution d'éventails à tous les visiteurs et acheteurs de l'**Etoile Rouge**. Consignation immense. Prix à satisfaire les bourses les plus dégarnies. 1 lot bottes claquées à **85 cts**; 1 lot bottines prunelle fine, à **$1 00** la paire; 1 lot de pantoufles en prunelle à **45 cts**; 1 lot brodequins claqués pour fillettes, à **75 cts**; 1 lot brodequins pour dames à **75 cts**; 1 lot pantoufles en coutil à **20 cts**; 1 lot pantoufles blanches, *légèrement avariées* à **50 cts**; 1 lot bottes dolées pour bébés, légèrement avariées à **50 cts**; 1 lot brodequins à talons pour enfants à **30 cts**; 1 lot de [illegible] à **75 cts**, 1 lot bottes bronzées à talons, **légèrement avariées à 75 cts**; 1 lot de pantoufles élégantes à **$1**; 1 lot escarpins à **75 cts**; 1 lot bottes pour bébés, couleurs variées, à **25 cts la paire**. Le plus grand déballage de la saison. Affaires exceptionnelles. Ne perdez pas de temps pour accourir à l'**Etoile Rouge**.

Pour l'oreiller sanitaire et traversin, pour sommiers—matelas de mousse et de plumes, allez au palais de meubles de Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido.

La Cincho-quinine guérit le frisson et la fièvre

M. Philip Werlein, 135 Canal, vendra à bon marché pour du comptant quelques excellents pianos Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ses célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme résistant parfaitement à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

—M. Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, est nommé professeur d'économie politique au collège de France, en remplacement de M. Michel Chevalier, décédé.

—Le conseil municipal de Macon a voté une somme de 150 francs pour l'érection de la statue de Quinet, à Bourg (Ain) et pour celle de Carnot à Nolay (Côte-d'Or).

L'assassinat en chemin de fer.—Voici les premiers détails publiés par les journaux parisiens sur le crime qui a été commis le 2 mai en chemin de fer, entre Berre et Miramas, à quelques kilomètres de Marseille, et qui nous a été signalé par le câble:

"M. Joseph Poulangeon, âgé de 53 ans, entrepreneur de travaux de chemins de fer, demeurant à Fontenex, en Savoie, avait pris le 1er mai, à 10 heures du soir, l'express sur Lyon et Paris, lorsqu'un autre voyageur, assez mal vêtu, vint s'installer à côté de lui dans le compartiment de 1re classe.

"Sans méfiance aucune, M. Poulangeon ne tarda pas à s'endormir; mais il se sentit bientôt réveillé par une douleur aiguë au bas-ventre. C'était son compagnon de route qui lui enfonçait un stylet dans la région lombaire.

"Le blessé, qui est doué d'une force peu commune, sauta sur son agresseur et lui arracha le stylet; mais l'assassin tire alors un revolver de sa poche et fait feu. La balle atteint M. Poulangeon à la cuisse, ce qui ne l'empêche pas de maintenir l'assassin et de lui porter à son tour un coup de stylet à la figure. Le train marchait à toute vitesse. Impossible de toucher le bouton d'alarme.

"La lutte continua pendant un quart d'heure mais, grâce à sa force musculaire, l'entrepreneur put mettre l'assassin dans l'impossibilité de faire encore usage de son revolver. Le sang qui s'échappait de ses deux blessures aurait pu cependant l'affaiblir lorsque le train ralentit sa marche. On entrait à la gare de Miramas.

"M. Poulangeon, sans lâcher son homme, appela à l'aide; ses cris furent entendus du sous-chef de gare, M. Isnard, et l'on put arrêter le meurtrier qui a déclaré se nommer Clovis Montel, être âgé de 30 ans, rentier, né à Bruxelles. Il est de taille moyenne, porte un linge douteux, est marqué de la petite vérole et a fort mauvaise mine.

"Quant à M. Poulangeon, son état est des plus graves; sa blessure au bas-ventre, élargie par les efforts qu'il a faits pour maintenir l'agresseur, laissait voir les intestins, et l'on n'a pas encore pu extraire la balle du revolver entrée profondément dans la cuisse. Il avait sur lui 244 francs et 15 obligations de 350 fr. du P.-L.-M."

Une dépêche du câble nous a appris que M. Poulangeon avait succombé à ses blessures et que l'assassin, qui avait le vol pour mobile s'était pendu aux barreaux de sa cellule.

—On lit dans le "Petit Marseillais":

"M. Dubosc, secrétaire de la présidence, se porterait candidat à la députation dans le Pas-de-Calais."

France.—On lit dans le *Moniteur universel*:

"M. Jules Simon a reçu, par lettres, quatre menaces de mort, depuis qu'il est question de le nommer à la présidence du Sénat, par suite de la démission de M. Martel."

Malgré les démentis des feuilles officieuses, le *National* maintient l'exactitude de ses renseignements, au sujet de la démission probable de M. Lepère:

"Nous ne préciserons pas, dit-il, les motifs qui ont déterminé le président du conseil à se priver du concours de M. le ministre des cultes dans cette circonstance; nous dirons seulement que, dès hier, des ouvertures ont été faites à un membre de la gauche, pour recueillir la succession de M. Lepère. Il est, en effet, sérieusement question, aujourd'hui, d'offrir le portefeuille de l'intérieur à M. Léon Renault."

—M. Charles Beauquier, récemment élu député, vient d'adresser, dans les termes suivants, sa démission de membre du Conseil général:

"Besançon, 27 avril 1880.

"Monsieur le président du Conseil général,

"Je viens vous donner ma démission de membre du Conseil général et vous prier, en même temps, de vouloir bien être, auprès de mes collègues, l'interprète des sentiments de regret avec lesquels je me sépare d'eux.

"Persuadé que le cumul des fonctions est incompatible avec un régime réellement démocratique, surtout quand le démissionnaire est certain d'être remplacé par un républicain, je n'éprouve aucune hésitation à renoncer à l'honneur que m'avaient confié mes mandants. J'ai l'assurance qu'ils sauront nommer à ma place un énergique défenseur de la République.

"Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

"CHARLES BEAUQUIER."

M. Beauquier a donné en même temps, sa démission de membre du Conseil municipal.

Bordeaux, 3 mai.

Hier, a eu lieu le premier tour de scrutin pour l'élection d'un conseiller général dans le canton de Captieux, en remplacement de M. Béhic, bonapartiste, démissionnaire.

M. Alexandre Leon, républicain, a obtenu 382 voix; M. Lagué, bonapartiste, 224 et M. de Sèze, légitimiste, 210.

Il y a ballottage.

Les grèves en France.—Nous lisons dans les journaux de Paris du 3 au 6 mars:

—La grève des ouvriers de Reims touche à sa fin. Un grand nombre d'ouvriers sont déjà rentrés à l'atelier. On pense que le travail reprendra complètement aujourd'hui.

—On lit dans le *Journal de Roubaix*:

"Nous sommes, malheureusement, obligés de constater que nos grèves, loin de diminuer, s'étendent de plus en plus.

"On compte, maintenant, une douzaine de maisons où le travail a cessé partiellement et même complètement pour quelques-unes.

"Des meneurs agissent avec énergie. Des affiches excitant les ouvriers à une grève générale ont, dit-on, été placardées dans quelques endroits.

"Nous voulons espérer que le bon sens des ouvriers et l'esprit conciliant des patrons nous éviteront ce grand malheur.

"Que les ouvriers, qui réclament une augmentation de salaires, nomment, dans chaque établissement, des délégués chargés de traiter avec les patrons, mais qu'ils se gardent bien de cesser brusquement le travail. Cette résolution extrême ne pourrait que rendre l'accord plus difficile, et on sait ce que huit ou quinze jours de chômage représentent de souffrances et de privations pour la plupart des ménages de nos travailleurs."

D'après l'*Echo du Nord*, on annonce une grève de rattacheurs dans l'établissement Diby-Legrand, et l'on craint que le mouvement ne s'étende. Le total des ouvriers en grève à Roubaix, en ce moment, est d'un millier.

L'auteur des études sur l'EAU DE SUEZ dit avec raison: "Faire arracher une dent douloureuse c'est agir comme celui qui se ferait amputer l'orteil droit parce qu'il y ressent les premières atteintes de la goutte."

La candidature du prince Napoléon à la présidence.—La discorde est, plus que jamais, au camp des bonapartistes. Débrouiller le fil des intrigues qui se nouent, se dénouent et s'enchevêtrent dans le parti de l'empire, n'est pas chose facile; le régiment est en pleine débandade.

L'*Estafette* avait publié, il y a quelques jours, un article de M. Emile Ollivier, qui posait la candidature du prince Napoléon à la présidence de la République:

"Nous, disait-il, dont les pères étaient avec les bleus de Hoche, de Marceau et de Bonaparte contre les Vendéens, nous resterons fidèles à notre tradition, et nous aiderons, de notre vote et de notre influence, les défenseurs du droit national."

C'est en ces termes précis que l'ancien ministre de Napoléon III, devenu l'un des plus ardents défenseurs du jérômisme, "élaborait le programme de la prochaine lutte électorale et rédigeait les cahiers" du bonapartisme. Car M. Emile Ollivier, indiquant dès à présent le terrain de combat choisi par les jérômistes, avait déclaré qu'il ne s'agirait ni "d'appel au peuple" ni de "révision totale"; mais qu'il serait tout simplement question d'une "révision partielle" relative à l'élection directe par le peuple du Président de la République.

Mais depuis cette déclaration, certains bruits ayant couru, de nature à compromettre la situation que le prince Napoléon s'était faite par sa fameuse lettre du 5 avril, l'*Ordre* et l'*Estafette* ont dissipé toutes les équivoques: l'*Ordre* en priant poliment M. Paul de Cassagnac de quitter définitivement le parti bonapartiste; l'*Estafette*, en mettant officiellement le prince Napoléon sur les rangs pour succéder à M. Grévy; tous les deux en maintenant formellement les termes de la lettre.

L'*Estafette* a dit:

"Le parti bonapartiste est sorti des voies de la Révolution; la tâche du prince est de l'y ramener, malgré toutes les résistances. Pour lui, comme pour ses amis, il n'y a aucune place honorable dans une monarchie d'ancien régime, et il s'est trop constamment déclaré l'ennemi des mesures de proscription pour rêver un empire qui débuterait par peupler la Calédonie et les bagnes, et par rougir de sang le pavé de Paris.

"Dans la république, au contraire; il y a une place glorieuse et patriotique à prendre, cette place est vacante, qu'il la demande au peuple sans ambages; il l'obtiendra.

"La mémorable lettre du 5 avril a caché le prince Napoléon aux Montesquiou des salons et des ruelles; elle l'a montré au peuple. Affaiblir cet acte, ce serait plus qu'un manque de dignité, ce serait une sottise."

Il y a des personnes dont l'haleine est nauséabonde quoiqu'elles se servent depuis 50 ans de toutes les eaux dentifrices connues, toutes celles qui depuis deux ou trois mois seulement se servent de l'EAU DE SUEZ, que leurs dents soient gâtées ou non, ont une haleine fraîche et suave.

Les trois jours de grâce pour les effets de commerce.—Le gouvernement français a saisi le Sénat d'un projet de loi qui, revenant sur un usage déjà bien ancien, accorderait aux souscripteurs d'effets, un délai de trois jours, pour payer avant protêt. On sait qu'en l'état des choses, le protêt, pour refus de payement doit être fait le lendemain du jour de l'échéance. Le nouveau projet recule de trente-six heures cette obligation.

Le but de ce changement n'est pas, comme on pourrait le croire, de favoriser les mauvais payeurs, ou les négociants peu scrupuleux, mais, uniquement, de faciliter à l'administration des postes, qui va se charger de l'encaissement des effets dans les petites localités, la tâche à laquelle elle s'est engagée.

Néanmoins, les banquiers, les commerçants, se sont réunis, et viennent d'adresser des réclamations au gouvernement. Par l'intermédiaire de leur syndicat, ils se plaignent de n'avoir pas été consultés, et, plus encore, d'être exposés, par l'allongement d'un délai qui ne profitera à personne, à perdre plusieurs journées d'intérêt. Ils estiment que les convenances de l'administration des postes ne peuvent être assez puissantes pour modifier les usages commerciaux.

Le ministre des finances a promis d'examiner la question.

Le juge président de New-York.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

M. Sanford Church, président de la cour d'appel, vient de mourir presque subitement en sa résidence d'Albion, New-York, emporté par une attaque d'apoplexie. Vers 4 heures de l'après-midi, avant-hier, étant dans les bureaux de la National Bank d'Orleans County, il a ressenti une douleur aiguë à la poitrine et il s'est fait immédiatement reconduire chez lui en voiture. Il a pu gagner sa chambre sans aide, mais un médecin arrivé presque en même temps que lui l'a trouvé souffrant horriblement. Tout à coup il est tombé sur le côté et il a expiré.

M. Church était âgé de 65 ans. Sa carrière publique avait commencé en 1842, époque où il fut élu membre de l'Assemblée. Elu deux fois de suite lieutenant-gouverneur de l'Etat, en 1850 et 1852, il fut nommé contrôleur en 1857. En 1867, il contribua puissamment, comme délégué *at large* à la convention constitutionnelle, à la réorganisation de la cour d'appel, et en 1870 il fut élu "Chief Judge."

Le défunt était un des membres les plus éclairés de la magistrature. Son intégrité n'a jamais été effleurée par le doute, et quoiqu'il fût un membre zélé du parti démocratique, ses décisions et opinions ont toujours été aussi remarquables par leur impartialité que par leur parfaite clarté. Il était également estimé des deux partis, et des regrets universels le suivent dans la tombe. Les démocrates perdent en lui un de leurs chefs les plus honorés. On sait qu'il était le candidat préféré de beaucoup pour la prochaine élection présidentielle.

Le gouverneur et le sénat devront pourvoir au remplacement de M. Sandford Church pour la période pendant laquelle il devait encore exercer ses fonctions de "chief judge." Son successeur définitif sera élu en la forme et à l'époque habituelles, pour quatorze ans, à partir du 1er janvier prochain.

Les protestations de Mlle Auclerc—Mlle Hubertine Auclerc ne pouvait laisser passer, sans protester, la circulaire de M. Herold. Voici sa "réponse au préfet de la Seine":

M. Herold me désigne clairement, et je dois lui répondre. Je n'ai pas à m'arrêter au côté fantaisiste de la circulaire préfectorale où il est parlé du service militaire. Je veux simplement défendre contre les usurpations du pouvoir central la maison commune, la maison de tous, la mairie.

M. Herold prétend que les mairies appartiennent aux maires; moi, je crois que les mairies appartiennent au peuple, et que, si l'officier de l'état civil y trouve un local pour remplir ses fonctions, ses fonctions remplies, la mairie est et reste à tous, et ni M. le préfet ni MM. les maires n'ont le droit d'en mettre la clef dans leur poche.

Le préfet de la Seine dit qu'à un mariage célébré à la mairie du Xme arrondissement, et où j'étais désignée par la libre-pensée, j'ai diminué l'autorité civile, j'ai porté atteinte à la majesté de la loi; il prend soin d'ajouter que cependant la cérémonie a pu s'accomplir sans trouble et que ce n'est qu'après l'acte officiel, c'est-à-dire en dehors de la cérémonie, et à un moment où l'autorité de la loi ne peut être ni augmentée, ni diminuée, que je lui ai manqué de respect en disant aux époux: "qu'ils donnaient le bon exemple en s'affranchissant du préjugé qui fait passer de la mairie à l'église; que le texte de la loi qu'ils viennent d'entendre était basé sur l'esprit de l'église qui consacre le principe d'autorité, que pour être heureux dans la vie ils devaient se considérer égaux, être unis non-seulement par le cœur, mais encore, mais surtout par l'esprit, que leurs idées, que leurs aspirations devaient être communes, autant que leurs affections et leur vie, que leurs efforts mutuels devaient tendre à s'élever moralement, à développer leurs facultés, qu'ainsi ils arriveraient à l'épanouissement complet de leur être au bonheur."

Je ne vois pas en quoi ces paroles, qu'aucune conscience droite ne désavouera, peuvent porter atteinte à la dignité d'une cérémonie, d'ailleurs accomplie.

Etant donné que la mairie est la maison commune, la maison de tous, les administrés ont le droit, en dehors des cérémonies officielles, d'en user selon leurs besoins. Nulle salle n'est mieux choisie que celle où l'on exécute la loi pour dire que la loi doit être en harmonie avec la raison.

Je crois avoir fait mon devoir, en affirmant dans la maison commune des principes de justice contre lesquels les foudres préfectorales ne sauraient prévaloir.

Je n'ai pas outrepassé mon droit, puisque la cérémonie civile était accomplie, et que, en dehors des actes officiels, un préfet, fût-il sénateur, ne peut pas plus exiger des femmes le respect de lois faites sans elles et faites contre elles, qu'il ne peut exiger des esclaves le respect des chaînes qui les assujettissent.

HUBERTINE AUCLERC.

Voici une autre lettre qu'elle adresse à la *République française*:

M. le rédacteur—Je vois dans le *Mot d'ordre* une lettre du secrétaire de la libre-pensée du Xe arrondissement où il est dit que la commission n'a pas attendu la circulaire préfectorale pour blâmer mon allocution à un mariage civil. Je donne le démenti *le plus formel* à cette assertion. Aucune délibération de la commission dont je suis membre n'a porté sur ce sujet.

Le secrétaire, qui énonce une opinion personnelle, affirme aussi de sa propre autorité que de pareils faits ne se renouvelleront plus, qu'aucune allocution ne sera désormais prononcée sans avoir reçu l'estampille de la commission.

J'en appellerai de la fantaisie du secrétaire à l'autorité de la commission, à l'autorité de l'assemblée générale des adhérents, et si elles décident que la libre-pensée, au lieu de tendre à l'émancipation absolue de l'esprit humain, doit être une coterie pseudo-religieuse, ayant son pape, ses grands et petits vicaires, son orthodoxie, je n'aurai plus rien à faire à la libre-pensée.

J'aime mieux la pensée libre.

HUBERTINE AUCLERC.

Le *Mot d'Ordre* refuse d'insérer cette lettre et se contente de la résumer en ces termes:

Nous recevons de Mlle Hubertine Auclerc une seconde lettre où elle déclare que "la Libre-Pensée ayant son pape, ses grands et petits vicaires, son orthodoxie," elle n'a plus rien à faire à la Libre Pensée.

Dont acte.

La Libre-Pensée n'a pas de pape, et n'a nul besoin de papesse.

—Le comte de Chambord a quitté Goritz depuis plusieurs jours; les personnes de sa suite déclarent complètement inexacte la nouvelle d'une visite récente du comte de Paris à Goritz, bien que les meilleurs rapports existent entre les deux cousins.

Le comte de Chambord ne reprendra qu'à la fin de mai sa résidence ordinaire au château de Frohsdorf.

—Les sœurs du roi d'Espagne sont attendues à Paris, où elles viennent passer quelques jours auprès de leur mère.

Les trois infantes doivent entreprendre ensuite un court voyage à travers quelques-unes des capitales de l'Europe. Elles retourneront en Espagne vers le mois de juillet avec l'archiduchesse Elizabeth d'Autriche, qui ira assister aux couches de sa fille, la reine Christine.

—Le Chili et la Bolivie ont demandé et obtenu leur entrée dans la Convention de Genève du 22 août 1864, relative aux secours aux blessés. La République du Pérou, par l'organe de son représentant à Paris, a fait à la date du 22 écoulé, la même demande au conseil fédéral.

—Sur la proposition de la section de morale, développée par M. Jules Simon, l'Académie des sciences morales et politiques a adopté pour sujet de prix:

"Des devoirs et des droits de l'Etat et des familles en matière d'enseignement et d'éducation."

—L'*Irishman* publie, sous la signature P. O'C. Mac L., une pièce de poésie remerciant la France des services que l'Irlande en a reçus pendant sa détresse.

Nous en traduisons la dernière strophe:

"Si des jours de danger revenaient pour toi, tu verras, quoique tu n'en aies pas besoin, les Irlandais accourir encore derrière les plis de tes drapeaux et combattre à outrance pour l'amour de toi. O belle France, France brillante, brave, glorieuse, généreuse, spirituelle et splendide, la verte Irlande, cette mère sans couronne, te remercie."

—D'après la conférence de M. de Lesseps, aujourd'hui, pour creuser le canal de Panama, il s'agit d'enlever en six ans 75 millions de mètres cubes de terre sur un parcours de 73 kilomètres, soit 50,000 mètres par jour à 250 jours par an.

—Un propriétaire de la rue Saint Martin vient de signer avec un de ses principaux locataires un bail dont voici la clause:

"Le propriétaire se charge de toutes les réparations d'entretien; mais Mme X.... ramonera les cheminées elle-même."

—A la représentation du "Marchand de son honneur," au théâtre Cluny:

—Pour une pièce bien meublée, voilà une pièce bien meublée!

—Oui, c'est le contraire du "Spectacle dans un fauteuil...."

—Des fauteuils dans le spectacle.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Concours Littéraire de 1880.

PROGRAMME.

Sur le rapport d'une commission nommée pour préparer le Concours de cette année et composée de MM. Turpin (rapporteur), Limet, Martin, Fortier, l'Athénée a adopté les dispositions suivantes:

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 mars jusqu'au 31 octobre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard le 1er novembre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite *sur* une enveloppe cachetée *dans* laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du *comité d'examen* d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

"[illegible]"

Pour les hommes:

"[illegible]"

Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire, P. O. Box 1294.

Le secrétaire perpétuel,

ALFRED MERCIER.

Fortifies le Système

Et vous êtes armé contre la maladie.

Le meilleur tonique dans ce but est l'amer connu sous le nom de "Hostetter's Stomach Bitters", qui rend la digestion facile et complète, prévient la bile, tient l'intestin en état. Les effets en sont si bienfaisants que non seulement le corps en est fortifié et réglé, mais l'esprit affranchi de toute défaillance.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands. 15 mai—D. Mar. J. vác

MEILLEURS TEMPS.

La reprise des affaires et la nouvelle ère de prospérité qui est maintenant très heureusement inaugurée, coïncide avec l'état sanitaire et le bonheur qui règnent dans tout le pays et est un des résultats obtenus par l'introduction des "Warner's Safe Kidney et Liver Cure. Les changements opérés par ce remède, dit le Rév. Dr Harvey, sont réellement miraculeux.

Avis aux Contribuables.

Association des Contribuables.—Nlle-Orléans, 17 mai 1880.—A une réunion des contribuables tenue le 15 du courant, les personnes suivantes ont été autorisées à solliciter des souscriptions pour pourvoir aux frais nécessaires à la défense de nos intérêts devant la Cour Suprême de l'Etat:

B. Saloy, L. Garnier, H. Lerquié, C. T. Dugazon, H. Labasse, Geo. Powers, Michel Meilleur, P. Tiné, sr, Jean Schwetzer, Victor Senti, Abeille de la N. O.

P. TISNÉ, Jr, Secrétaire par intérim.

18 mai—5t

AVIS.

Les personnes qui ont des affaires à régler avec M. DOMINIQUE VERGEZ, sont invitées à s'adresser, dans le plus bref délai possible, à M. DOMINIQUE POCHELU, son fondé de pouvoir, rue St Charles 19. 16 mai—6t

Boulangerie à louer.

A louer, une boulangerie située dans le 3e district, au coin des rues Craps et Bagatelle, faisant de bonnes affaires. S'adresser à A. Piot, No 261, rue Decatur, au Café des Jardiniers. 18mai—6t

QUARANTAINE.

Proclamation du Gouverneur.

ETAT DE LA LOUISIANE, Département Exécutif.

ATTENDU que d'après la SECTION 3040 des Statuts révisés de l'Etat de la Louisiane, approuvés le 14 mars 1870, à l'effet de pourvoir par le Gouverneur de lancer une proclamation, sur l'avis du Bureau de Santé, contre toute place dans laquelle on a des raisons de croire qu'il existe des maladies pestilentielles, contagieuses ou infectieuses, déclarant une Quarantaine et le nombre de jours contre tout navire, passagers, officiers et équipage, venant de cette place en question;

Maintenant et d'après l'avis et les statuts ci-dessus et sur la recommandation du Bureau de Santé, moi, LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé à propos de lancer une proclamation, déclarant que tous les navires, arrivant le et après le 10me jour de mai 1880, des ports et domaines, considérés comme infectés par la fièvre jaune, savoir: la Havane, Vera Cruz et Rio de Janeiro, et les officiers, équipages, passagers et cargaisons, arrivant des ports ci-dessus désignés ou y ayant touché ou s'étant arrêtés à l'un ou l'autre, seront sujets à la détention en quarantaine que le Bureau de Santé jugera à propos de désigner.

De plus il est ordonné que les officiers à la Station de la Quarantaine mettent rigoureusement en vigueur l'exécution de cette proclamation et que toute violation des lois de l'Etat soit sujette à châtiment pénal.

En foi de quoi j'ai signé la présente proclamation et apposé le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le quatrième jour de mai de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt, et le cent quatrième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

LOUIS A. WILTZ.

Par le Gouverneur:

WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

5 mai—en 15—1 mai.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

AVIS—Des soumissions cachetées pour blanchir et peindre l'intérieur de l'Asile seront reçues chez M. J. Schweitzer, 166 rue Royale, jusqu'au 31 mai inclusivement. Le cahier des charges peut être consulté tous les jours à l'Asile, rue Ste Anne, entre Dorbigny et Romain.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.

L. Suzeau, Secrétaire. 20 mai—2t

Société de l'Union des Bouchers—Avis aux Bouchers.—Tous les bouchers de la Nouvelle-Orléans sont invités à assister à une réunion générale qui aura lieu CE SOIR JEUDI, à sept heures P. M., rue St-Louis No 40. Des affaires de la plus haute importance y seront traitées. On est prié d'être ponctuel.

Le Président, A. V. TARRIDE.

Le Secrétaire, E. TUJAGUE. 20mai—1t

Avis aux Boulangers.

JE REMERCIE mes nombreux amis boulangers du patronage qu'ils m'ont accordé jusqu'à ce jour, et je profite de l'occasion pour leur annoncer que j'ai obtenu l'agence de la RIVERDALE COMPRESSED YEAST de Chicago. Ce levain est le seul convenable au climat. A vendre à partir d'aujourd'hui.

OSCAR GARIC, seul agent.

20 mai—1m Dépôt 18 rue des Français.

AVIS.—Société Union Espagnole de Bienfaisance Mutuelle.—Le Bal de la société annoncé devant avoir lieu le 6 juin prochain, nous faisons savoir aux personnes qui désirent faire des propositions pour les différents privilèges, au (Fair Grounds) que les dites propositions seront reçues jusqu'à 6 heures de l'après-midi du 20 courant, chez J. Jané, 164 rue Canal.

Par ordre du comité, A. A. GALAN, Secrétaire.

19 mai—2t

AVIS.—A une réunion des directeurs de la Compagnie de Glace de la Louisiane, tenue le 12 courant, il a été déclaré un dividende de deux pour cent provenant des profits du trimestre expiré le 30 avril écoulé payable aux actionnaires le 19 courant. Les transferts, après le 17 de ce mois seront considérés ex-dividende.

Nouvelle-Orléans, le 14 mai 1880.

W. A. B LLAUD, Secrétaire.

14mai 6t

Pour les jetées.

LE bateau à vapeur NATCHEZ, partira du quai devant la rue du Canal, VENDREDI, 21 mai, à 8 heures du matin, et sera de retour le soir, à 10 heures. Prix de l'excursion—aller et retour—$5, dîner y compris.

J. JANNEY, J. E. CARLIE, Agents.

16 mai—5

PROMENADE CONCERT —AU— SPANISH FORT

Chaque Soir.

Trains toutes les 20 minutes après 5 heures.

7 mai—1m

POUR LE Nouveau Lac.

Bureau de la Compagnie New Orleans City Railroad.

No 124 rue du Canal. Nlle-Orléans. 10 mai 1880.

A PARTIR de LUNDI, 10 mai, les trains partiront de l'encoignure Canal et Carondelet pour le

NOUVEAU LAC

à 6 h. et quart et 7 h. du matin, et ensuite toutes les heures jusqu'à 2 h. de l'après-midi. Après 3 h., ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 9 h. et demie du soir. Dernier train du lac 10 h. et demie du soir. Les trains partiront tous les quarts d'heure le dimanche après midi.

Prix, aller et retour, 15 cts.

C. E. EVANS, Surintendant.

11 mai—

RAILROAD PAVILLION, Au Nouveau Lac.

JACOB BALTZ, Propriétaire.

Musique tous les Dimanches à 3 heures.

CET établissement sera rouvert DIMANCHE, 7 mars. Il vient d'être complètement restauré et est disposé de manière à procurer la plus grande somme possible d'agréments aux visiteurs et aux familles. Les précautions les plus minutieuses ont été prises pour que le [illegible]. Les vins et les liqueurs de la buvette sont de qualité supérieure, et seront servis aux consommateurs, ainsi que le lunch froid, aux prix de la ville. Le trajet par le chemin de fer de la rue du Canal ne dure pas plus de 20 minutes et ne coûte, aller et retour, que 15 cts.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1880.

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.

Dépôt au coin des rues Canal et Basin.

A dater du 1er mai et jusqu'à nouvel ordre, les trains le dimanche partiront à chaque heure, de 7 heures du matin à 10 heures du matin, et alors toutes les demi-heures jusqu'à 3 heures du soir, après quoi tous les quarts d'heure.

Dans la semaine de 6:30 à 9:10, alors à chaque heure jusqu'à 3. Ensuite toutes les demi-heures jusqu'à 5; après quoi toutes les vingt minutes.

T. S. WILLIAMS, Directeur Général.

1er mai—1m

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.

19 mai—3m

CLAIBORNE COTTAGE, Covington, Lne.

Pension, $30 par mois; $7.50 par semaine; $1.50 par jour.

CETTE charmante résidence est bâtie sur une colline, en face de Covington, sur les rives du Bogue Falaya, le climat est admirablement sain, le paysage magnifique, et les sources possèdent de remarquables vertus curatives. Les personnes désirant venir au "Claiborne Cottage" devront s'adresser sur les lieux ou à la Nlle-Orléans, par la poste, boîte No 1487.

J. JAUFROID, propriétaire.

Mme E. JAUFROID, Directrice.

9 mai—1mois DM&J

Montgomery White Sulphur Springs

MONTGOMERY COUNTY, VA.

CETTE célèbre retraite d'été, située dans les montagnes de la Virginie, près du sommet des monts Alleghany, dans le comté de Montgomery, ayant été complètement restaurée et améliorée, offre des attractions extraordinaires pour la saison de 1880, et ouvrira le 1er juin. Le propriétaire actuel a engagé [illegible] THOMAS WILSON, propriétaire de ces Sources depuis cinq ans avant 1873, en aura l'entière direction et sera heureux de revoir ses vieux amis.

Médecin résident aux sources: Dr JAS. McG. MINT.

14 mai—2m THOMAS WILSON.

Ouverture des OULLUM SPRINGS 15 MAI 1880.

A un mille ouest de Bladon Springs, Alabama.

POUR les maladies que guérissent ces eaux on peut citer toutes celles qui affectent les organes digestifs: la diarrhée, la dyssenterie, la dyspepsie, etc, les affections du foie, de la rate et des reins, surtout les maladies de la vessie, la gravelle et le calcul de la vessie. Elles apportent un soulagement marqué dans beaucoup de maladies de femmes. Elles guérissent la stérilité et les maladies des enfants.

Pension, $30 par mois de 28 jours.

Pour l'analyse des eaux et d'autres renseignements s'adresser à

J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Alabama.

Prix du voyage, aller et retour, $17.

Diligences nouvelles pour le transport des voyageurs. 1er mai—3mois

Avis.

Assessements de l'Etat et de la Ville.

AUX PROPRIÉTAIRES ET AUX CONTRIBUABLES.

LE soussigné, ex-membre du Bureau des assesseurs, paroisse d'Orléans, s'engage:

1° De la préparation des listes d'assessements qui se délivrent actuellement aux contribuables.

2° D'examiner les actes de l'assesseur du District et ceux du Bureau des assesseurs, sur les dites listes.

3° Des appels à faire au dit bureau ainsi que de la conduite de l'arbitrage s'il y a lieu.

4° Du paiement des taxes arriérées dues à l'Etat et à la ville, et des taxes et licences de l'année courante.

Les personnes qui voudront bien me confier la conduite de leurs Assessements jouiront des renseignements que j'ai acquis comme assesseur, ainsi que de ma connaissance du dernier assessement fait.

Toute affaire réglée entre mes mains sera réglée dans le plus bref délai, avec la plus grande exactitude et à des taux très modérés.

T. REILLY BLANCHARD, No 9 rue Carondelet.

16 mai—7t

A LOUER.

La maison, No 196 rue de l'Esplanade, entre Marais et Villeré, cinq chambres, cabinet, galerie, etc, gaz, eau, etc. La maison est en parfait état. S'adresser à C. E. GIRARDEY, 31 rue du Camp ou à M. DE ARMAS, No 488 rue Royale.

19mai—3t

A LOUER.

Une MAISON basse, rue des Remparts, à toucher le jardin [illegible]

Souliers fins en tous genres.

POUR DAMES, DEMOISELLES, ENFANTS, MESSIEURS et GARÇONS.

GRAND DEBALLAGE DE CHAUSSURES

Nouvelles pour Printemps.

Arrivages de consignations tous les jours par steamers et chemins de fer, ce qui donne à la maison les grandes facilités pour les ventes à bas prix.

Les Ordres de la campagne seront fidèlement exécutés.

On expédie des Catalogues, sur demande, dans toutes les parties du pays.

Seule agence pour le véritable Soulier

BLACK CROOK.

L'Etablissement est ouvert le DIMANCHE jusqu'à une heure.

PRIX FIXE.

L'ETOILE ROUGE

ARTHUR DURIEU, Propriétaire.

COIN CANAL ET BARONNE.

4 mai - 1 mois.

LIBRAIRIE FRANÇAISE. H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,

59 Rue de Chartres, COIN BIENVILLE.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES reçues par les derniers arrivages

Mémoires du Prince de Metternich, 2 vol. in 8°	$7 00
Mémoires de Mme de Rémusat, 3 vol. in 8°	9 00
Chandineux (Mme Claire)—Les Des Réglementaire	1 25
Lindau—Peines Perdues	1 25
Eugène Faivre—Deux Guenons	1 25
Boisgobey—L'Héritage de Jean Tourneool	1 25
Hennebye—La Couronne de Bleuets	1 25
Boisgobey—Du Rhin au Nil	1 50
Delpit A.—Le Mariage d'Odette	1 25
Lacretelle—Monseigneur	1 00
Richebourg—Un Calvaire	1 25
A. Dumas—La Question du Divorce	2 00
Le Père Didon, de l'Ordre de St-Dominique—Indissolubilité et Divorce	1 40
Masseras E. Un Essai d'Empire au Mexique	1 40

PAPIERS PEINTS.

Livres Classiques Français et Américains.

ARTICLES POUR BUREAUX

Abonnements à la lecture.

PRIX REDUITS!!!

6mai—

LES HERITIERS DE J. LEVOIS

133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Eté

IMPORTÉS PAR EUX.

A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.

9 mai—

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

9mai—1m LEONORA FASS.

Succursale du BIRD CAGE AU FORT ESPAGNOL.

UNE succursale du Bird Cage de RAMELLI, a été ouverte le 1er Mai 1880 et restera ainsi comme un établissement permanent du Fort Espagnol. Les meilleurs vins et liqueurs seront servis aux habitués de la succursale comme à ceux de la maison principale, au coin des rues St Charles et Gravier.

4mai—1m

A VENDRE

200 VOITURES D'ENFANTS, à $6.65 et au-dessus, pièce. Toutes garanties comme devant donner satisfaction au

Palais Royal Bazaar de Levy,

165 rue du Canal.

Vente d'écoulement. 29 avril—1m

1864 - - Etablissement - - 1864

D. MORIARTY,

Nos 248, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VIENT d'arriver—Un fort lot de VINS de Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de [illegible]. 10 mars—1an

Premier Grand Festival ET ANNIVERSAIRE DE L'Association co-opérative et d'assistance mutuelle des MARCHANDS DE LAIT,

AUX FAIR GROUNDS, DIMANCHE, 23 MAI 1880.

COMBAT DE TAUREAUX.

COURSES.

Course de chevaux, un mille, entrées de deux, prix $5 00.

Course de mulets, un mille, entrées de deux, prix $5 00.

Course de ponies de 14 mains de hauteur, un mille, entrées de deux, prix $5 00.

Course de mulets—le dernier arrivé au but gagnera la course (aucun mulet ne devant être monté par son propriétaire) prix $5 00.

Course de mulets, parties liées, entrées de deux, prix $25 00.

Course de camions (floats) trot-mulets à harnacher, deux entrées exigées, prix $10 00.

Course de charrettes de marchands de pain, trot, deux entrées ou plus exigées, deux milles, prix $10 00.

Course de charrettes de bouchers, trot, deux entrées exigées, deux milles, prix $10 00.

Course de charrettes de laitiers au trot, pour les membres de l'association seulement, deux entrées exigées deux milles, $10 00.

Course de charrettes de laitiers à l'amble, deux entrées exigées pour les membres seulement, deux milles, $10 00.

Course de buggy au trot un mille, deux entrées exigées $5 00

Course de charrettes à tuyaux (hose carriages), deux entrées exigées $15.00

JEUX CHAMPÊTRES.

Grande partie de Base Ball.

PRIX $15 00.

Course à pied, 150 yards pour les membres seulement, prix $2 50

Course de dames, 50 yards, prix, un bel éventail.

Course en sac prix $2 50

Porc graissé, prix, le porc.

Recherche de nickels dans de la farine, prix, les nickels.

Course pour des hommes corpulents, 50 yards, prix, une canne.

Les courses commenceront à 2 heures précises. Toutes les entrées devront être faites vers 1 h. sur les lieux. Toutes entrées gratuites.

Prix d'entrée pour les messieurs, 50 cents, les dames devront se munir d'invitations qui pourront être obtenues de tout membre de l'Association.

16mai—16.20.22.23.

ANCIENNE MAISON MOREAU H. DAMIENS,

COIN ROYALE & TOULOUSE.

Déballage de nouvelles Marchandises reçues par les derniers steamers.

CHEMISES FRANÇAISES

Assortiment complet de belles et bonnes chemises françaises de toutes les tailles, avec et sans cols, à cols droits, cassés, rabattants, Gambetta, Jockey Club etc.

CHEMISES

percale couleur, de très jolis et nouveaux dessins. Assortiment de toutes grandeurs et de tous genres.

Toutes ces chemises seront vendues, garanties sous tous les rapports.

PARFUMERIES FINES

Des Meilleures Fabriques de Paris.

Eaux de Cologne, Eau de Lubin, Eau Dentifrice du Dr Pierre, Eau de Quinine de Pinaud, Poudres de toilette, toutes sortes, Savons de toutes qualités, Extraits fins, Vinaigre de toilette, Huile société hygiénique, Lait d'Iris, Crème d'amandes, Cold Cream, Vétivert etc.

Articles de Première Communion.

Un très joli choix d'Eventails blancs pour jeunes filles—Gants, Soie et fil d'Ecosse blanc—Livres de prières—Cordelières—Rubans pour ceintures.

Reçu également en articles pour dames: un assortiment choisi en GANTS de fil d'Ecosse: un joli choix d'OMBRELLES nouveauté, CRAVATES nouvelles, CORSETS, RUBANS, DENTELLES de toutes sortes et quantité d'autres articles de mercerie.

Reçu en articles pour messieurs Gilets flanelle, Gilets mérinos, Gilets fil d'Ecosse: Caleçons toile; Cols de chemises, Cravates nouvelles, Chaussettes blanches et couleurs, Peignes, Brosses; Malles maroquin, etc., etc., etc.

2mai—1m D M J

EAU de SUEZ.

VACCINE DE LA BOUCHE.

Eau Dentifrice sans rivale.

Supprimer à l'instant même et pour toujours les MAUX DE DENTS.

Et, par conséquent, l'AURIFICATION, le PLOMBAGE et l'EXTRACTION des dents.

Maintenir jusqu'à la fin les DENTS INTACTES et BLANCHES.

Assurer, jour et nuit, la PURETÉ de l'haleine;

Supprimer toute mauvaise odeur, y compris celle du TABAC, telle est la mission que, depuis dix ans, l'EAU DE SUEZ remplit avec un succès toujours croissant.

Vente en gros et en détail à la pharmacie

St-CYR FOURCADE,

215 Canal, encoignure Remparts.

18avril—2m—DimMarJeu.

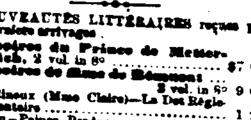

C. ROUYER,

PINCE-NEZ CELLULOID, $1 35.

Encoignure Chartres et Conti, Nlle-Orléans.

PINCE-NEZ CELLULOID, aussi doux aussi légers que l'écaille et ayant l'avantage de ne pas se casser. Le pince-nez Celluloid est un article entièrement nouveau.

M. Rouyer a dans ce moment un assortiment très varié de ces pince-nez qu'il vendra à des prix excessivement réduits, $1 35 la paire.

Il invite le public à visiter son établissement, où tout est à la vue de tout le monde et marqué en chiffres connus. Lunettes cataracte à $2 50 la paire.

Lunettes et Pince-nez fins, presbytes et myopes à $1 00 la paire et au-dessous.

Lunettes et Pince-nez fins Coquilles, verres de toutes couleurs, depuis $1 00 jusqu'à 25 cents.

Pose et change de verres à prix réduits.

6 mai—1m D M J

A VENDRE

1 MACHINE à vapeur locomobile de Shappley d'une puissance de 15 chevaux,
1 Cheminée en tôle à écrou,
1 Tour à combinaison,
1 Raboteuse,
1 Machine à percer,
1 Scie circulaire,
1 Enclume,
1 Soufflet anglais, Pincettes, Marteaux et autres outils de forge,
2 Etaux,
Assortiment de Mèches et de Calibres,
Roues, Arbres de couche et Chaises,
1 Balance à plate-forme,
Tubes en acier,
1 Coffre-fort à combinaison.

Le tout en parfait état et ayant fait un service de courte durée.

S'adresser à P. L. CURACHS, No 37 rue Royale.

6 mai—1m, D.Mar.J

BELLE OCCASION.

Grande Manufacture à vendre.

LE soussigné voulant se retirer entièrement des affaires, offre à vendre à l'amiable sa belle fabrique de Chocolat, située rue Royale No 119. Cette fabrique est en plein rapport et le matériel est en parfait état. Pour plus amples renseignements, s'adresser au soussigné.

P. GISCLON, Rue Royale 119.

2mai—1m—D.Mar.J.

URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,

424....RUE ST-CLAUDE...424

Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 300,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de clients à $16 le millier et au-dessus.

26 avril—3m—DMarJ.

E. G. Sander,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

BUREAUX ET ECURIES:

94..........Rue des Français..........94

Entre Chartres et Decatur, 3e District.

26 fev—1 an. mar. jeu. dim.

FRANÇOIS DUFRECHE,

Successeur de JAMES GIBNEY

Entrepreneur de pompes funèbres.

57 Rue des Champs-Elysées,

Entre Moreau et Casacalvo, Nouvelle-Orléans.

TOUJOURS PRÊTS.

Cercueils Métalliques brevetés,

En acajou et en noyer.

Aussi Cercueils simples.

VOITURES A LOUER

21 janv—1an. D.M.J.

PRINTEMPS! ÉTÉ!!

ONE PRICE Clothing Store,

195, 197, 199 Old Levee, coin Ste-Anne.

NOUS offrons en vente à partir de Samedi, 17 avril, le plus bel assortiment d'HABILLEMENTS tout faits pour hommes, jeunes gens et enfants, aux prix les plus avantageux de la ville. Toutes nos étoffes ont été commandées aux mois de novembre et décembre, c'est-à-dire avant la hausse.

Tout notre stock est frais et nouveau genre.

CHAPEAUX!

Immense assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE.

Une ligne complète de Chapeaux de laine, feutre, Chapeaux de soie, haute forme, meilleur marché qu'aucun autre magasin en ville.

Première Communion!

Habillement complet pour Première Communion: Paletot alpaca, Pantalon blanc, Gilet piqué blanc, Cravate en bonne qualité, coupe élégante, tout pour $4 00.

Habillements sur commande!

Des coupeurs de premier ordre sont chargés de la commande. Nos étoffes sont de la dernière mode.

Articles de toilette, Malles, Valises, Chemises blanches et couleurs, cols, etc., etc., etc.

MICHEL LION,

Coin Levée et Ste-Anne.

P S.—Demande de Soixante quinze Tailleurs de premier ordre—25 pour Paletots, 25 pour Gilets, 25 pour Pantalons.

17 avril—2m

GRAND BAZAR D'HABITS et de LINGE FAIT —DE— GODCHAUX,

81 & 83 RUE DU CANAL.

NOUS OUVRIRONS MARDI, 18 MAI 1880,

le plus grand assortiment d'habits en alpaca de soie et gros grain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.

Le Département de Linge fait

de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de

CHEMISES.

Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur supériorité, comparée à celle des autres faiseurs.

LINGE DE DESSOUS —ET— BONNETERIE.

Nous avons tous les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleurs modèles.

18mai—

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre pouvant être recouvrées, sans délai, en s'adressant à

J. S. EUSTIS, Commissaire des Etats-Unis, 26 rue Carondelet, P. O. boîte 2027.

30 avril 3 m

Réclamations Françaises.

Réclamants, attention!

NOUS prévenons les réclamants étrangers qu'étant les propriétaires des archives provenant de la succession de feu JULES AUGUSTE BARQ pour ce qui concerne les réclamations étrangères, nous sommes dans les meilleures conditions, conjointement avec notre avocat à Washington pour les faire payer dans un très court délai.

Des conditions très libérales seront offertes aux réclamants qui nous donneront leurs pouvoirs, lesquels sont prêts de s'adresser à

Mme Vve AUG BARQ & G. DUPUY. No 117 rue Royale.

Nous tenons à porter à la connaissance des amis de Mr ALLAIN EUSTIS que nous nous sommes assurés sa coopération.

26 avril—1mois—MaJD—VedC

Papiers Peints pour Tentures,

FRANÇAIS ET AMÉRICAINS.

STORES DE FENÊTRES.

TOUS LES DERNIERS GENRES

A TRÈS BAS PRIX.

F NEWHALL, 40 rue du Camp.

mai—1mPP

CHARLES JACQUES.

Restaurant français,

54 Ouest-Onzième Rue,

Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours: Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café. Demi-bouteille de Vin, Vins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.

On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.

13avril

TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES DE CHINE.

ELKIN & Co.,

160.........Rue du Canal.........160

Ont un grand assortiment des marchandises ci-dessus.

Aussi, STORES et RIDEAUX DENTELLE, CORNICHES et TRINGLES A CORNICHES, NATTES COCO et NAPIER.

Aux prix les plus réduits.

11avril—3mPP

NATTES, TAPIS, TAPIS, NATTES,

Le plus grand stock qu'il y ait au Sud. Prix inférieurs à ceux de New York. Venez voir nos marchandises.

A. Brousseau's Son,

17.......RUE DE CHARTRES.......17

STORES,

Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.

Articles pour Tapissiers.

Toiles cirées, Linoleum

Etoffes pour Rideaux,

Grande Variété.

15avril

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 19 MAI—CLASSE No 119.

Tirage de 4 heures P. M.

1	68	74	72	65	10	54	26	59	44	49	66	12	21

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature ce 19 mai 1880.—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS H. PILIE, Commissaires.

Les [illegible] de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps, dans toutes [illegible]

Demande de jeunes filles.

ON demande des jeunes filles pour apprendre à faire des cigares et à les mettre en paquets. S'adresser à la fabrique de cigares "La Belle Créole" de S. HERNSHEIM & BRO., 67, 69 et 71 Tchoupitoulas.

1er mai—1m

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 2 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour [illegible], wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et toutes les ferrements extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.